



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

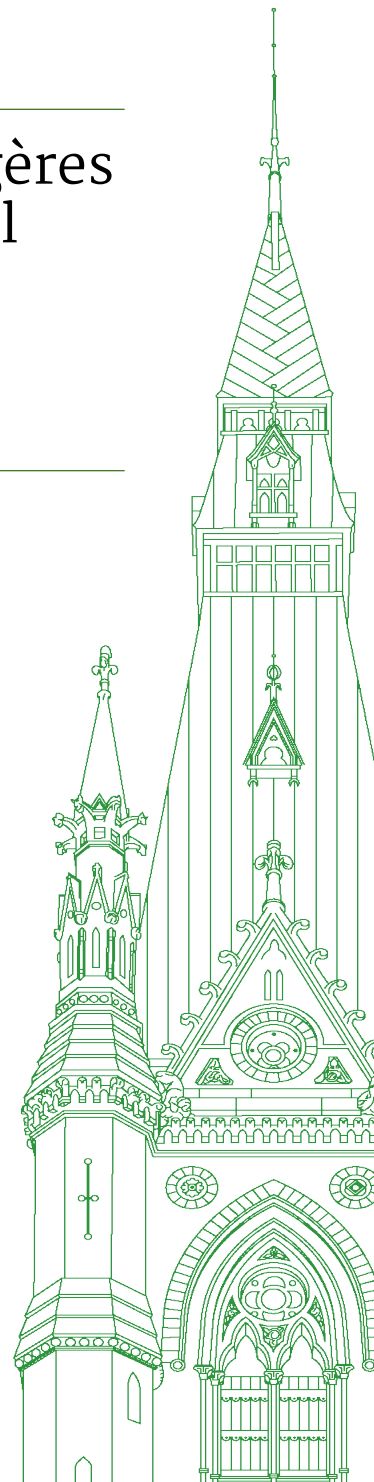
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 006

Le jeudi 9 octobre 2025

Président : Ahmed Hussen



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 9 octobre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)): Mesdames et messieurs, je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la sixième séance du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroulera selon une formule hybride, conformément au Règlement.

Des membres du Comité sont présents dans la salle, et d'autres participent à la réunion à distance au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

Avant de poursuivre, j'aimerais demander à tous les participants présents en personne de bien vouloir consulter les directives inscrites sur les cartes posées sur la table. Ces mesures ont été mises en place afin de prévenir les incidents liés au retour de son, et de protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Vous remarquerez également un code QR sur la carte, qui renvoie vers une courte vidéo de sensibilisation.

Voici maintenant quelques consignes à l'intention de nos témoins qui seront autant de rappels pour les membres du Comité. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez par visioconférence, vous devez cliquer sur l'icône du microphone pour ouvrir votre micro et ne pas oublier de le mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour l'interprétation sur Zoom, vous avez le choix au bas de votre écran entre le parquet, le français et l'anglais. Les membres présents dans la salle peuvent se servir de l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Si vous voulez prendre la parole, veuillez lever la main. Si vous êtes sur Zoom, servez-vous de la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même allons gérer de notre mieux l'ordre des interventions, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 23 septembre 2025, le Comité reprend son étude de la stratégie dans l'Arctique canadien.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre première invitée, Mme Jessica Shadian, présidente et cheffe de la direction, Arctic 360.

Bienvenue à tous et à toutes. Vous disposerez de cinq minutes pour votre discours d'ouverture, après quoi nous passerons aux questions des membres du Comité.

Madame Shadian, à vous la parole, je vous prie.

Jessica M. Shadian (présidente et cheffe de la direction, Arctic360): Je tiens d'abord à remercier les membres du Comité de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui.

Arctic360 est le groupe de réflexion national du Canada sur l'Arctique. Notre mission consiste à élever le débat national au Canada sur notre nord et la région arctique, et à fournir une plateforme inclusive et coordonnée permettant au Canada de participer aux discussions sur l'Arctique à travers le monde.

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante: la politique étrangère pour l'Arctique est-elle en mesure de permettre à Affaires mondiales Canada d'atteindre ses objectifs? En un mot, non. De fait, la politique étrangère pour l'Arctique constitue une réaction tardive à un monde qui avait fondamentalement changé.

Il y a 15 ans déjà, l'ambassadeur chinois en Norvège a prononcé un discours lors d'une réception du Conseil de l'Arctique devant un balcon rempli de spectateurs, expliquant l'importance de l'Arctique pour les intérêts nationaux de la Chine, sous couvert de préoccupations à propos des changements climatiques.

Ce n'est pas nouveau. Oui, depuis plus d'une décennie, la Russie modernise ses infrastructures et ses capacités militaires dans l'Arctique afin d'exploiter les ressources et de contrôler l'accès à la région. Ma question est simple: pourquoi ne faisons-nous pas de même? Nos voisins alliés de l'Arctique ont également passé la dernière décennie à moderniser leurs infrastructures et à exploiter les ressources de l'Arctique.

Un communiqué d'Affaires mondiales Canada explique ce qui suit: « La sûreté, la sécurité et la défense de l'Arctique canadien constituent une priorité fondamentale du gouvernement du Canada et sont essentielles à la défense collective de l'Amérique du Nord ». Alors pourquoi l'Arctique canadien n'est-il pas sécurisé ni suffisamment défendu? Il est vrai qu'il n'est pas dans l'intérêt stratégique du Canada que l'Arctique devienne un théâtre de conflits militaires, mais la réalité prévaut. Nous devons être prêts, or nous ne le sommes pas.

Quoi de neuf? Les États-Unis, le partenaire et allié le plus proche du Canada dans l'Arctique, poursuivent pourtant leurs efforts pour s'emparer du Groenland. La notion de 51^e État américain a tendance à être reléguée au stade de plaisanterie. Mais est-ce réellement le cas? Le département américain de l'Énergie a récemment acquis une participation de 5 % dans la société canadienne Lithium Americas, suivie d'une annonce de la Maison-Blanche selon laquelle le ministère de la Défense prendrait une participation de 10 % dans la société canadienne Trilogy Metals, avec l'intention d'en acquérir 7 % supplémentaire.

Le fonds de partenariat pour la reconstruction entre les États-Unis et l'Ukraine accorde aux États-Unis 50 % des redevances, des droits de licence et des paiements provenant des projets de développement des minéraux, des hydrocarbures et des infrastructures connexes, ainsi que le droit de premier choix pour les acquérir. Le corridor de transit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, loué pour 99 ans par les États-Unis, vise à développer l'énergie, les infrastructures critiques et les technologies numériques. La société Fortune Minerals, située dans les Territoires du Nord-Ouest, a déjà reçu un financement du Pentagone américain. Tout cela sans compter l'influence grandissante de la Chine.

Le Canada prône une diplomatie pragmatique. Quant à moi, je préconise une diplomatie sérieuse, déterminée et stratégique. En tant que deuxième plus grand pays arctique et pays possédant le plus long littoral arctique, doté de ressources abondantes, d'institutions démocratiques solides, le Canada ne peut se permettre de négliger son influence diplomatique stratégique au sein de l'Arctique.

Je tiens à rappeler qu'Affaires mondiales Canada a conçu ses politiques en collaboration avec les populations du Nord. La diplomatie arctique doit désormais suivre cette voie. La nomination d'un ambassadeur pour l'Arctique et l'ouverture de consulats à Anchorage et Nuuk sont des leviers fondamentaux de la diplomatie stratégique. Il leur faut désormais le mandat nécessaire pour mener une politique étrangère sérieuse, cohérente, déterminée et stratégique dans l'Arctique.

Voici mes sept principales recommandations.

Premièrement, notre stratégie pour l'Arctique se doit de refléter la mission centrale du nouveau gouvernement fédéral, qui consiste à faire du Canada un pays fort tant sur le plan de la défense que de l'économie.

Deuxièmement, il est fondamental de maintenir notre engagement envers le Conseil de l'Arctique. Néanmoins, l'avis de celui-ci ne peut primer sur les graves réalités géopolitiques actuelles.

Troisièmement, notre engagement indéfectible envers l'ordre international fondé sur des règles est louable et important, mais nous avons besoin de moyens supplémentaires pour nous engager afin de ne pas subir le sort du groupe de musiciens qui, dit-on, n'avait pas cessé de jouer de leurs instruments alors même que le Titanic était en train de sombrer dans les profondeurs d'un océan parsemé d'icebergs.

• (1535)

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Pardonnez-moi, monsieur le président. J'ai une petite question au sujet du Règlement.

Pour que mes amis les interprètes puissent faire leur travail jusqu'à la fin de la séance, je demanderais à la témoin de ralentir un peu son débit. Ça va peut-être leur permettre de respirer.

[Traduction]

Jessica M. Shadian: La quatrième consiste à participer aux forums sur l'Arctique. Mieux vaut tard que jamais, même avec 10 ans de retard.

Cinquièmement, nous devons mener une diplomatie stratégique. La diplomatie de niveau 1,5 et la diplomatie de niveau 2 constituent des leviers essentiels de la diplomatie stratégique. Nos voisins arctiques soutiennent leurs groupes de réflexion sur l'Arctique, les utilisant comme leviers pour promouvoir leurs intérêts politiques dans l'Arctique sur la scène mondiale et mener une diplomatie de niveau 1,5 en coulisses.

Sixièmement, le Canada doit se montrer présent et sérieux sur la scène internationale dans l'Arctique, aux côtés des ministres des Affaires étrangères, des ministres de la Défense, des chefs militaires et même des premiers ministres. Il devrait en être de même au niveau national. Au cours des cinq dernières années, notre conférence annuelle a accueilli tous les États de l'Arctique ainsi que les ambassadeurs et hauts-commissaires des États européens et asiatiques au Canada. Nous n'avons encore jamais eu l'occasion d'entendre les remarques d'un ministre des Affaires étrangères ou de la Défense.

Ma septième et dernière recommandation concerne nos programmes fédéraux. Le seul programme consacré à l'Arctique est l'Initiative sur le leadership mondial dans l'Arctique, ou ILMA. Il met l'accent sur le Conseil de l'Arctique, les Autochtones du Nord, les jeunes et l'Université de l'Arctique. Oui, nous devons financer les activités du Conseil de l'Arctique, mais cela ne doit pas être le seul domaine d'action de notre politique étrangère. Nous devons continuer à inclure les jeunes autochtones dans nos efforts de politique étrangère, mais cela ne doit pas être notre politique étrangère. La programmation doit soutenir la diplomatie arctique de niveau 1,5 et de niveau 2, ainsi que les principaux groupes de réflexion et institutions canadiens spécialisés dans l'Arctique afin de positionner le Canada comme un leader dans l'Arctique et de renforcer son pouvoir d'influence et son statut diplomatique.

[Français]

L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.): Je suis désolée, monsieur le président. Je veux vraiment que nous fassions attention aux interprètes.

J'ai beaucoup de respect pour le travail de la témoin, mais il faut aussi s'assurer que les interprètes peuvent suivre ses propos.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie de ce rappel.

[Français]

Jessica M. Shadian: Est-ce que je parle trop vite?

J'en suis désolée.

[Traduction]

C'est l'un de mes défauts, et j'étais censée intervenir très rapidement.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le président, vous pourriez peut-être lui accorder une minute de plus.

Jessica M. Shadian: Cela m'aiderait.

L'hon. Robert Oliphant: J'invoque le Règlement.

Nous avons un seul témoin à entendre, et je crois que le sujet qu'elle aborde est très important. J'aimerais entendre ce qu'elle a à dire. Accordons-lui un peu plus de temps, car elle est notre seule témoin.

Jessica M. Shadian: Dois-je répéter quoi que ce soit, ou est-ce que ça va?

Le président: Vous pouvez répéter à peu près la dernière minute de vos paroles.

• (1540)

Jessica M. Shadian: Je vais le faire.

Les programmes doivent soutenir la diplomatie arctique de la voie 1.5 et de la voie 2, ainsi que les principaux groupes de réflexion et institutions canadiens spécialisés dans l'Arctique, afin de positionner le Canada comme un chef de file de l'Arctique et de renforcer son pouvoir d'influence et son statut diplomatique dans la région.

Le huitième point concerne la recherche. Nous avons besoin d'une politique sur les sciences de l'Arctique qui est adaptée à nos besoins, non seulement pour étudier les changements climatiques, mais aussi pour mener des recherches appliquées en vue de remédier à ces changements, notamment sur des innovations pour climats froids destinées au marché canadien et à l'exportation, qui vont du NORAD au logement.

Les habitants du Nord le disent mieux que quiconque: ils ne veulent pas seulement survivre, ils veulent prospérer. Je fais ces commentaires dans l'espoir que le Canada survive, mais aussi qu'il prospère, son succès se mesurant à l'aune de la prospérité, de la sécurité et de la défense du Nord et de ses habitants.

Je vous remercie de votre attention. C'est avec plaisir que je répéterai n'importe lequel de mes propos.

Le président: Je vous remercie beaucoup de vos observations.

Je vais maintenant donner la parole aux députés afin qu'ils puissent poser des questions, en commençant par le député Ziad Aboultaif.

Vous disposez de six minutes.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également notre témoin d'aujourd'hui.

Vous avez abordé de nombreux aspects concernant l'Arctique. Cela m'a donné l'impression que nous accusons un retard considérable dans notre approche à l'égard de l'Arctique et que la stratégie ou la politique mise en place... Je n'en suis pas certain, mais il semble que nous ayons même du mal à la mettre en œuvre.

J'aimerais connaître votre avis sur la manière dont cette politique peut être mise en œuvre et sur les priorités que le gouvernement devrait se fixer afin d'atteindre le résultat que nous souhaitons tous.

Jessica M. Shadian: Je pense que c'est là que nous abordons ce problème de... Cela renvoie à la nécessité d'être fort sur le plan économique et sur le plan de la défense. Les infrastructures essentielles sont tout simplement... Nous ne pouvons rien faire sans elles. Nous voyons en ce moment que des efforts sont déployés pour mettre à jour la politique de défense et examiner les choses sous l'angle des infrastructures polyvalentes, et le gouvernement fédéral y prête at-

tention. Ce qui, selon moi, n'est pas encore clair à ce stade, c'est comment nous allons financer certains de ces grands projets. Ils sont énormes, et ils vont coûter beaucoup d'argent. Comment ces projets vont-ils être mis en œuvre?

J'estime également que nous n'abordons pas le sujet sous le bon angle, en ce sens que nous devons garantir notre avenir. Nous devons équiper nos infrastructures de capteurs et de dispositifs d'intelligence artificielle intégrés afin d'être en mesure de répondre aux besoins de la prochaine génération d'infrastructures de transport. Je ne sais même pas si cela fait déjà partie des discussions actuelles.

Cela nous amène à nous demander si cela pourrait faire partie de la rentabilisation de nos investissements, car nous devrions être les chefs de file mondiaux en matière d'innovations pour climats froids, ce qui n'est pas le cas. Certains États non arctiques et arctiques sont bien plus avancés que nous. C'est en ce sens qu'il y a un grand potentiel à exploiter. Comme je le disais, les innovations pour les climats froids sont utilisées partout, du NORAD aux ports intelligents, en passant par les câbles à fibre optique et bien d'autres choses encore.

Nous devons simplement comprendre cet enjeu et nous employer à le cerner, ce qui nécessite une certaine coordination. J'ai l'impression que beaucoup d'éléments sont éparpillés un peu partout, dans différents bacs et différentes piles, et qu'ils font l'objet de différentes discussions. Cependant, ces discussions mènent toutes à la même conversation, et nous devons mieux coordonner notre façon de gérer ces éléments.

Ziad Aboultaif: Nous accusons bien sûr du retard du point de vue de nos politiques, alors que d'autres pays, dont certains sont des pays non arctiques, se montrent très agressifs dans la construction de leurs propres brise-glaces, de leurs propres sous-marins et de tout ce dont ils ont probablement besoin pour avoir une influence et des intérêts plus importants dans l'Arctique.

Pour répondre à cet enjeu, nous devons nous tourner vers le Canada pour examiner l'échéancier de notre plan. Avez-vous une idée à cet égard? Vous faites partie d'un groupe de réflexion, alors vous avez certainement effectué des recherches ou examiné les coulisses du calendrier de mise en œuvre de notre projet. Vous avez mentionné que les fonds doivent être disponibles. Il est évident que sans argent, on ne peut rien faire. Il faut que des investissements arrivent ou que nous construisions des infrastructures, ce qui veut dire que nous devons créer des collectivités de plus de 130 000 habitants. Dans tout cela, voyez-vous un calendrier en place qui nous permettrait de mettre en œuvre les mesures qui s'imposent?

Jessica M. Shadian: Nous devons être stratégiques à cet égard. Il faut donc que nous élaborions notre plan avant de pouvoir établir un calendrier. Depuis environ cinq ou six ans, plusieurs d'entre nous, les membres d'Arctic360, sont en pourparlers avec le gouvernement fédéral. Nous essayons de mettre au point — et nous y sommes déjà parvenus — un outil cartographique interactif qui permet essentiellement de recenser les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications dont nous disposons, car elles ne relèvent pas d'une seule entité.

Nous essaierons ensuite de superposer cela aux projets proposés qui sont nommés, mais aussi à ceux qui ne le sont pas. Ensuite, vous placez cette information dans le contexte des lacunes en matière d'infrastructures sociales et des besoins en matière de défense. Nous pourrions alors examiner cette information d'un point de vue stratégique qui nous permettra d'établir des comparaisons.

Le problème qui se pose également à cet égard, c'est qu'il est impossible de construire un projet énergétique sans service de télécommunication, car il faut avoir accès à des réseaux de fibre optique. Pour garantir l'approvisionnement en énergie, les réseaux doivent être sécurisés. Tout est lié. Même si vous construisez une base dans le Nord et que seulement 10 ou 15 personnes viennent s'y installer, vous aurez besoin d'un surcroît d'eau, d'énergie et de services de télécommunication.

• (1545)

Ziad Aboultaif: Tout cela doit être assorti d'un calendrier pour assurer une coordination. Nous ne pouvons pas, par exemple, envisager une augmentation de la population dans certaines régions sans prévoir des logements. Nous ne pouvons pas demander la construction de logements en l'absence d'une économie permettant de créer les emplois nécessaires. Tous ces éléments sont interreliés à bien des égards. C'est ainsi qu'on bâtit des économies et qu'on élabore des stratégies. Où en sommes-nous, et à quel point avons-nous progressé?

Jessica M. Shadian: Je pense que nous sommes encore loin du compte. C'est là que l'outil de cartographie interactive peut s'avérer très utile, selon nous, car il permet aux décideurs, aux investisseurs institutionnels et à d'autres intervenants d'envisager différents scénarios. Ils peuvent ainsi repérer les projets prioritaires ou prometteurs, comprendre les effets en cascade de certaines décisions et structurer une séquence de projets propices à la réalisation d'autres initiatives. Or, rien de tout cela n'a été défini ou réfléchi en profondeur.

À l'heure actuelle, toutes les options sont encore à l'étude. Voilà donc où nous en sommes. Le financement étant très limité, chacun se bat pour obtenir des fonds fédéraux pour ses propres projets, qui sont d'ailleurs tous importants. Nous devons trouver un moyen de les rendre stratégiques et établir nos priorités. Nous n'avons pas droit à l'erreur — et je n'en dirai pas plus — parce que, je le répète, cela ne fera que donner raison aux détracteurs.

Le président: Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à Mme Anita Vandenberg. Vous avez six minutes.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup de votre témoignage et de tout le travail que vous faites.

Vous avez parlé des sciences, de la recherche et de la nécessité d'appliquer certains des résultats. Je crois que vous avez évoqué, entre autres, la notion de ports intelligents.

Dans quels domaines pourrions-nous en faire plus, notamment en matière d'intelligence artificielle, d'énergie verte et d'autres technologies innovatrices? Selon vous, que pourrions-nous faire de plus pour mettre à contribution tout cela?

Jessica M. Shadian: Nous pourrions tirer parti de notre climat froid, à l'instar de nos voisins de l'Arctique.

Je peux chercher plus d'information à ce sujet, mais il existe une nouvelle entité de recherche, appelée BOREALIS, qui se consacre aux technologies de pointe, comme l'intelligence artificielle, la robotique, le quantique et tout le reste. À mon sens, cette initiative devrait être implantée dans le Nord, et pas seulement en porter le nom. C'est dans cette région que nous devrions chercher des réponses aux grandes questions difficiles et stimuler l'innovation.

Si une technologie fonctionne dans le Nord, elle peut être déployée partout ailleurs. C'est donc dans le Nord que ce travail doit

se faire en priorité. Quand on parle de technologies adaptées aux climats froids, il est essentiel de concevoir des structures résilientes qui peuvent résister au pergélisol. Cela concerne aussi bien le logement que les besoins liés à la modernisation du NORAD.

Nous devons nous inspirer de la façon dont nos partenaires nordiques de l'Arctique conçoivent et comprennent le Nord. Pour eux, c'est leur avenir. Ils mènent de grands travaux innovateurs en matière de recherche et développement. Je crois qu'une fois que nous en serons là, il nous faudra réfléchir à la manière d'en faire une propriété intellectuelle canadienne.

Un élément important dans cette démarche concerne la souveraineté des données. Toutes ces technologies intelligentes font appel à une grande quantité de données. Les bases de données fonctionnent bien dans les climats froids, mais pour cela, il faut des câbles à fibres optiques. Il y a tellement de perspectives intéressantes. Il ne manque que la volonté et la motivation pour être un peu... Il ne s'agit même pas de prendre des risques. Il s'agit plutôt d'adopter une approche comparable à celle de nos voisins de l'Arctique.

Anita Vandenberg: Comment pourrions-nous veiller à ce que la recherche, la science et les applications soient dirigées par les Autochtones, surtout que, selon les témoignages que nous avons entendus la dernière fois, les instituts de recherche font appel à des ressortissants étrangers et réalisent la recherche de manière irrespectueuse pour certaines des communautés inuites et locales?

Comment pouvons-nous veiller avant tout à ce que les recherches scientifiques novatrices soient menées par les Autochtones? Comment pouvons-nous composer avec ceux qui viennent de l'extérieur, afin de veiller à ce qu'ils intègrent cette culture et ces valeurs?

• (1550)

Jessica M. Shadian: Pourquoi ne pas faire de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique une plaque tournante? Ainsi, les esprits les plus brillants du Canada pourront aller dans le Nord et travailler avec ses habitants, et on attirera des capitaux privés. Nous devons penser en fonction de ces innovations. Allez là où sont les habitants.

Ce que je veux dire, c'est qu'il y a de nombreux autres liens. Il y a l'acier et son interaction avec le pergélisol. Je pense aux infrastructures sociales ou aux technologies de défense. Je pense qu'il y a des possibilités. Nous construisons des centres partout ailleurs. C'est ce que je dis: on pense souvent qu'il faut simplement étudier les changements climatiques et que c'est la raison pour laquelle nous allons dans le Nord, mais nous avons là une très grande occasion.

Pour ce qui est des chercheurs étrangers qui viennent au Canada, selon ce que je comprends, ils reçoivent des subventions fédérales. Le Nunavut doit passer par le conseil d'administration de la recherche. Il faut une approbation. Je ne sais pas. Je ne parle pas en connaissance de cause. Il est question de la mesure dans laquelle le gouvernement fédéral et le conseil d'administration de la recherche du Nunavut travaillent en collaboration. Je pense que les habitants du Nord sont très préoccupés. Ils veulent assurer la sécurité de leur région. Comment pouvons-nous corrélérer cela avec les ministères fédéraux pour nous assurer...?

Anita Vandenberg: Je vous remercie de nous parler de toutes les possibilités et de certaines questions que nous n'aurions peut-être pas à l'esprit.

Nous avons aussi la chance d'avoir une ambassadrice. Selon vous, quelle devrait être l'orientation associée à ce poste? Que pourrait faire l'ambassadrice?

Je sais qu'il ne me reste plus beaucoup de temps. Pourriez-vous nous donner votre avis à ce sujet?

Jessica M. Shadian: Je suis très enthousiaste. Je pense que Virginia Mearns fera un travail vraiment formidable.

C'est ce qui nous manque. Je pense à toutes ces conférences internationales sur la sécurité, sur l'Arctique, etc. Chaque fois, la scène compte un ministre des Affaires étrangères, un ministre de la Défense ou même un premier ministre, et ils parlent de leurs homologues... Ou souvent, le ministère des Affaires étrangères d'un seul pays...

Ce que je veux dire, c'est qu'il faudrait faire la même chose. Prenons par exemple la ministre des Affaires étrangères et notre ambassadrice. Nous pourrions inviter les premiers ministres des territoires et les représentants de l'Inuit Tapiriit Kanatami. Nous pourrions nous présenter en grand nombre, comme l'équipe Canada, et dire: « Nous voilà. Voilà qui nous sommes, un pays de l'Arctique, et voilà ce que nous faisons. »

Non seulement nous n'adoptons pas une posture stratégique, mais souvent, nous ne sommes tout simplement pas là. C'était très bien de voir Mary Simon à une grande conférence il y a quelques années, mais nous envoyons souvent les mauvais ministres, qui ont des portefeuilles nationaux et non en matière d'affaires étrangères.

Je ne sais pas combien de temps il me reste, alors je ne veux pas...

Anita Vandenberg: Nous n'avons plus de temps.

Je suis désolée, mais merci.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant entendre Mario Simard. Allez-y.

[Français]

Vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présentation, madame Shadian.

Vous avez abondamment insisté sur les infrastructures. Historiquement, le Québec s'est développé dans le Nord, parce qu'il y avait un intérêt financier à atteindre des ressources naturelles. C'est souvent le cas. Des infrastructures se développent dans la nordicité parce qu'on veut faire de l'exploitation, que ce soit des minerais ou de l'énergie. Je pense que c'est la piste de solutions à court terme la plus intéressante pour développer des infrastructures.

Je vous dis ça parce qu'actuellement le gouvernement souhaite développer davantage la filière des minéraux critiques stratégiques. On sait très bien qu'il y a beaucoup de ces gisements de minéraux critiques stratégiques dans le Nord canadien. Cependant, ce qui manque cruellement pour que des projets miniers démarrent, ce sont les infrastructures. Nous avons eu quelques discussions avec des gens des Premières Nations, notamment des représentants d'un centre d'excellence sur les ressources naturelles et à une coalition de grands projets.

Je me demande si vous vous êtes déjà penchée sur la question des infrastructures nécessaires pour le développement des res-

sources naturelles, et surtout sur des modèles intéressants qui impliquent les Premières Nations. C'est difficile de trouver un promoteur pour ce type d'infrastructures. En ayant une forme de soutien financier, les Premières Nations pourraient devenir les promotrices de pareilles infrastructures.

J'aimerais à tout le moins entendre votre réflexion sur les infrastructures nécessaires au développement et au déploiement des ressources naturelles dans le Nord.

• (1555)

[Traduction]

Jessica M. Shadian: Merci.

C'est une question plus vaste, en fait, qui va au-delà des infrastructures. Nous devons mettre en place de nouvelles chaînes d'approvisionnement.

J'ai beaucoup appris en écoutant des gens très brillants. J'ai appris que nous devons créer une nouvelle économie des minéraux critiques, et que cela ne pouvait pas se faire uniquement au Canada, et encore moins seulement dans le Nord. Il faudra travailler dans un but précis et de façon coordonnée avec nos alliés.

Il y a deux éléments. Je pense notamment à... L'infrastructure est un élément important, mais elle est intégrée à la discussion dans son ensemble. Nous devons définir toute une chaîne d'approvisionnement, de la mine jusqu'au marché de l'exploitation. Nous devons avoir un prix garanti.

De nombreuses mines potentielles de minéraux critiques sont canadiennes... Elles sont dirigées par des Canadiens et les promoteurs sont canadiens également. Bon nombre d'entre eux sont des Autochtones et des habitants du Nord. Il faut opter pour la participation financière.

Le fait est qu'il y a beaucoup de petites mines exploitées par de petites sociétés minières, qui auront du mal à obtenir le financement dont elles ont besoin. Ce que j'ai compris, c'est que c'est là que nous devons travailler de manière concertée avec nos partenaires pour déterminer quelles sont ces chaînes d'approvisionnement. Il faut établir dès le départ toute une chaîne d'approvisionnement, de la mine et jusqu'au marché de l'exploitation, pour que ce projet se prête à l'investissement des caisses de retraite. Ce sont les capitaux patients dont nous avons besoin, mais il y a aussi un capital de risque parce qu'il y a beaucoup de nouvelles technologies et de nouveaux renseignements en jeu.

Nous avons besoin d'un plan plus vaste. Je ne pense pas que le Nord sera en mesure de réussir par lui-même et de combler les lacunes en matière d'infrastructure. Il faut que ce soit un effort national. Il y a beaucoup de projets proposés dans le Nord qui sont dirigés par les habitants.

Je crois comprendre qu'il y a maintenant des discussions sur la façon dont nous pourrions procéder. C'est la seule façon. Sinon, la Chine va continuer à inonder le marché et à maintenir les prix bas, et nous ne serons pas en mesure d'être concurrentiels dans ce marché.

[Français]

Mario Simard: Merci.

Ma prochaine question est directement liée à ce que vous venez de dire. J'ai entendu parler, récemment, de la volonté des pays de l'OTAN de mettre en place un prix plancher pour certains minéraux critiques. Vous pouvez peut-être nous éclairer à ce sujet.

Les pays de l'OTAN sont fortement dépendants des terres rares de la Chine, qui contrôle le marché. Or, au Canada, il y a une possibilité de développer l'exploitation de ces terres rares, mais cela demande des infrastructures, comme vous l'avez bien fait remarquer.

Vous semble-t-il probable que les pays de l'OTAN s'entendent pour qu'il y ait un prix plancher sur certains minéraux critiques, étant donné leur importance stratégique?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

Jessica M. Shadian: C'est ce que veulent de nombreux nouveaux alliés, parce que nous en avons besoin pour les technologies de l'OTAN. Tant l'Union européenne que les pays nordiques sont déterminés à trouver des façons de créer une nouvelle économie des minéraux critiques, mais ils savent aussi qu'il faut une mesure coordonnée, étant donné le prix.

Il faudra peut-être constituer des réserves ou prendre d'autres moyens, mais ce sont les efforts stratégiques que nous devons déployer. Autrement, on ne fera que parler de cette possibilité et elle ne se réalisera pas.

Bon nombre de nos alliés de l'OTAN s'engagent déjà dans cette voie et ont des partenariats stratégiques avec de nombreux pays à cette fin.

• (1600)

[Français]

Mario Simard: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant poursuivre avec Mme Rood. Allez-y.

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Nous vous remercions d'être avec nous aujourd'hui.

Vous avez été très clairs: le Canada n'est pas prêt à faire face à la menace que représente l'expansion chinoise et russe pour le Canada et le Nord.

J'aimerais vous poser une question: à votre avis, est-ce que le Canada devrait établir une base permanente pour accroître sa présence militaire dans l'Arctique à l'année? Pourriez-vous nous en dire plus sur les besoins associés à une base établie à l'année, à partir du jour un et pour les 10 prochaines années, afin de répondre aux menaces d'aujourd'hui et de nous protéger contre celles de demain?

Jessica M. Shadian, Je pense qu'il a été décidé qu'il y aurait plusieurs bases dans le Nord, mais ce n'est qu'un seul élément. Je pense que nous aurons beaucoup plus d'actifs et de gens dans le Nord, ce qui sera très utile, mais encore une fois, nous revenons à la question de l'infrastructure. Nous devons trouver une façon de veiller à ce que l'énergie, les télécommunications, l'eau et les infrastructures environnantes soient adéquates.

Il y a aussi une crise du logement dans le Nord. Nous devons penser de façon plus holistique. Je l'ai déjà dit dans le passé: je ne pense pas que les infrastructures de la défense entraîneront à elles seules des retombées pour les collectivités, mais je ne pense pas

qu'il soit nécessaire de penser ainsi. En pensant de manière multifonctionnelle et plus stratégique, nous serions en mesure de répondre ensemble aux besoins en matière d'économie, de défense et d'infrastructure sociale.

Je dirais simplement que, oui, les bases sont importantes, et que d'autres personnes sont mieux placées que moi pour savoir où elles devraient être établies et à quoi ressemblerait une présence à l'année; des gens qui en savent beaucoup plus que moi. Tout ce que j'ajouterais, c'est qu'il s'agit de l'élément d'un tout.

Lianne Rood, Vous parlez d'infrastructures, mais est-ce qu'il y a d'autres mesures de soutien continues qui pourraient être requises pour suivre le rythme d'autres pays comme la Finlande, la Norvège et les États-Unis, afin que la base établie dans le Nord soit prête à intervenir et interopérable à l'année?

Jessica M. Shadian, Je suis certaine qu'elle pourrait être fonctionnelle à l'année, mais avec quel type de technologie? Certaines parties du Nord n'ont aucun câble optique.

J'ajouterais également qu'il y a quelques projets déjà en cours. Nos voisins alliés veulent construire un câble optique sous-marin qui s'étendrait du Japon à l'Europe. Il faut des capteurs; il faut des technologies intelligentes. Il faut savoir ce qui se passe sous l'eau, effectuer une surveillance et assurer une communication rapide.

On peut se centrer sur une chose, mais il faut aussi se centrer sur tout le reste en même temps.

Lianne Rood, J'aimerais vous poser deux dernières questions très chargées. Que devons-nous faire pour répondre au contexte de la menace actuelle? Que devons-nous faire pour nous protéger pour l'avenir? Parce qu'à l'heure actuelle, nous accusons un sérieux retard.

Jessica M. Shadian, Il faut bien comprendre à quoi vont ressembler les technologies de la prochaine génération dans le secteur du transport, et aussi les infrastructures, et déterminer les prochaines étapes à suivre. Dans le Nord, il faut songer à tout ce qu'il y aura à bâtir et aussi aux opérations dans un climat froid. Si nous nous concentrons là-dessus, cela va débloquent tout le reste, tout ce qu'il y a autour.

Je sais que nous en sommes encore à l'étape de déterminer si nous pouvons construire un port en eau profonde et où il pourrait être établi. Je ne crois pas que notre réflexion soit suffisamment approfondie, cependant.

• (1605)

Lianne Rood, À ce sujet, de quelle façon, selon vous, les nouveaux brise-glaces lourds de la Chine et de la Russie ont-ils changé la nature de la menace pour le Canada? Quels scénarios associés à la menace étrangère vous inquiéteraient le plus? De quelle façon la technologie canadienne peut-elle atteindre ou dépasser ces capacités?

Jessica M. Shadian, Comme je l'ai dit l'autre jour, en ce qui a trait à la Chine, il n'est pas question de se protéger pour l'avenir; il faut se protéger pour le présent. Elle utilise déjà des technologies de détection intégrées d'intelligence artificielle. Je ne sais pas comment nous pouvons lui faire concurrence. Nous devons savoir ce qui se passe sous l'eau. Nous avons besoin de sous-marins; il y a aussi du pilotage automatisé en vue de la détection, mais nous avons aussi besoin de câble optique. C'est un élément — comprendre ce qui se passe sous l'eau —, et il faut aussi construire des brise-glaces. On ne peut naviguer avec... à partir de rien.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Bill Blair.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Bill Blair (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Merci beaucoup.

Madame Shadian, je suis très heureux de vous revoir.

J'aimerais revenir un peu sur la question qu'a posée Mme Rood. Il existe différentes conceptions sur la façon de renforcer la présence militaire canadienne dans le Nord. L'un des éléments que les militaires nous ont dits très clairement, c'est que leur conception des opérations n'est pas de construire une seule base dans ce qui représente essentiellement 40 % de la masse terrestre du Canada. En effet, une base unique serait grandement isolée par la difficulté de traverser ce territoire et de se rendre à différents endroits. La conception militaire des opérations, si j'ai bien compris, consiste à répartir dans l'ensemble de l'Arctique un certain nombre de ce qu'on appelle des « carrefours de soutien opérationnel du Nord. »

Je me souviens très bien que, au printemps de l'année dernière, l'idée de construire une base à Iqaluit a été lancée. Je suis allé à Iqaluit. J'ai parlé au premier ministre, au maire et à un certain nombre de personnes là-bas, et, très franchement, l'idée les ébranle. Ils m'ont dit que, pour eux, cette construction nécessiterait un investissement important dans les infrastructures. Le projet ne se limiterait pas à une base militaire, mais impliquerait des infrastructures comme la production d'électricité et la fibre optique, que vous avez mentionnées à plusieurs reprises. Vous et moi en avons discuté à maintes reprises avec Madeleine Redfern. On m'a aussi parlé d'enjeux liés aux ports en eau profonde, à la production d'électricité, au traitement des eaux, au traitement des eaux usées, aux établissements de soins de santé et d'enseignement, et au logement — toute une série d'investissements s'imposerait.

En réaction à cette réalité, dans la mise à jour de la politique de défense que nous avons présentée, nous avons prévu environ 220 millions de dollars pour des investissements à l'appui des carrefours de soutien opérationnel du Nord. Au printemps, le premier ministre a annoncé 400 millions de dollars supplémentaires pour ces investissements dans les infrastructures et pour certains projets très précis, qui, à mon avis, sont également utiles. Environ 94 millions de dollars sont réservés pour la modernisation des centrales électriques à Cambridge Bay, à Gjoa Haven, à Igloolik et à Iqaluit. De plus, 78 millions de dollars sont destinés à améliorer les infrastructures essentielles pour l'eau potable, les eaux usées et les eaux pluviales. Tous ces investissements tiennent compte des besoins réels que des résidents du Nord nous ont communiqués.

Aux yeux de bon nombre d'entre nous qui résidons dans la partie méridionale du pays, l'affirmation de notre souveraineté passe par les sous-marins, les navires de combat, les avions de chasse et les

systèmes de radar transhorizon. Certes, ces éléments occupent une place importante dans la solution. Cependant, lorsque je vais dans le Nord — et je sais que vous le savez très bien, puisque vous y avez fait allusion dans votre déclaration —, les résidents parlent d'infrastructures. Ce sont les infrastructures qui soutiennent non seulement notre sécurité, mais aussi notre prospérité dans le Nord. Il faut donc investir dans les communautés.

Je pense que Mme Vandenbeld en a parlé, mais j'aimerais réentendre votre avis sur le sujet. Le défi est le suivant: comment peut-on vraiment intégrer les dirigeants autochtones et les voix autochtones dans ces investissements? Je pense que l'exercice peut s'avérer très difficile si nous ne connaissons pas bien leur point de vue sur ce qu'il faut pour vivre dans le Nord, parce que nous pourrions alors commettre des erreurs.

Franchement, bien peu d'argent a été annoncé, même si j'ai mentionné de gros montants. Ce n'est pas beaucoup d'argent, compte tenu de l'ampleur de l'investissement nécessaire. Comment pouvons-nous bien faire les choses?

Jessica M. Shadian: Ici encore, c'est une question de coordination. Le projet de cartographie, qui réunit des partenaires, demande de la coordination. Nous travaillons avec NTI, et les efforts viennent du secteur privé, du Nord... NTI a évalué quelles infrastructures manquent. L'évaluation est censée examiner tous les besoins en infrastructure et ce que nous avons, et ce, du point de vue social, économique et de la défense.

Nous devons simplement comprendre... Nous devons être en mesure de savoir de quelles infrastructures nous disposons et desquelles nous devons nous doter. Nous pourrions alors commencer à établir des priorités, à être stratégiques et à déterminer comment les infrastructures interagissent entre elles. Comment la base peut-elle créer de l'eau s'il n'y en a pas suffisamment ailleurs? Où devons-nous établir une base, et où sera-t-elle par rapport à un port? Où pourrions-nous nous rendre à partir de ce port? Les ports, bien entendu, créent des possibilités pour l'acheminement d'un plus grand nombre de marchandises dans le Nord.

C'est tout. Je ne vois pas comment nous pourrions accomplir tout ce que nous devons accomplir si l'infrastructure sociale se trouve ici; les minéraux critiques, dans une autre région; et si les discussions sur la défense se déroulent à un autre endroit. Nous devons trouver une solution, et nous devons le faire rapidement. Nous devons être très stratégiques. C'est peut-être le bureau des projets qui devrait s'occuper de la planification.

• (1610)

L'hon. Bill Blair: J'appuie en grande partie ces propos. C'est l'une des raisons qui explique le lien clair entre la politique de défense et la politique étrangère. Je pense qu'elles se complètent. Il faut les harmoniser.

J'ai une autre question. Je suis en faveur de l'intégration de la Suède et de la Finlande dans la famille de l'OTAN. Toutes les nations nordiques — toutes les nations de l'Arctique à l'exception de la Russie — sont maintenant membres de l'OTAN, et je pense que nous avons beaucoup à apprendre d'elles. Je souligne également que certains de ces pays ne traitent pas aussi bien leurs populations autochtones que nous le souhaiterions. Comment pouvons-nous tirer le meilleur parti de ce qu'ils font, tout en promouvant nos propres valeurs?

Le président: Veuillez répondre très brièvement.

Jessica M. Shadian: La situation au Canada est très différente de celle des pays nordiques. Les pays nordiques confèrent des droits culturels, alors que nous avons de véritables accords sur les revendications territoriales. Au Canada, les Inuits possèdent un territoire — de surface et sous-terrain —, alors la situation est très différente. Je m'en tiendrai à ces commentaires.

Le président: Merci.

La parole est maintenant à M. Mario Simard. Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir à ce que vous venez de dire concernant, en quelque sorte, la priorisation des infrastructures qui devraient être faites. Tout à l'heure, dans votre présentation liminaire, vous avez parlé d'infrastructures de transport, de télécommunications et d'énergie.

À votre connaissance, existe-t-il un diagnostic, fait par le gouvernement ou par des experts comme vous, qui présente ce qui doit être fait en priorité en matière d'infrastructures dans le Nord?

Je suppose qu'il existe une certaine logique: on construit probablement d'abord les infrastructures liées à l'énergie avant de construire celles liées aux télécommunications.

J'aimerais savoir si vous avez ce genre de diagnostic qui nous présenterait une marche à suivre pour ce qui est des infrastructures qui devraient être construites.

[Traduction]

Jessica M. Shadian: Je dirais qu'il faut réfléchir au transport, à l'énergie et aux télécommunications comme un tout. Encore une fois, j'ai l'impression de me répéter, mais pour faire la planification, nous devons cartographier les infrastructures. Nous sommes au courant de la situation et nous pouvons continuer à écouter les habitants du Nord sur ce dont ils ont besoin, parce que la situation évolue constamment. Nous devons déterminer précisément... Nous avons une idée de ce dont nous avons besoin en matière d'infrastructure économique. Nous savons, peut-être très bien, ce dont nous avons besoin en défense.

Vient ensuite l'établissement des priorités. Si nous pouvons examiner la situation sur une carte qui se superpose, nous pourrions voir pourquoi, si nous construisons une infrastructure à un endroit, elle nécessitera une certaine quantité d'énergie, certains types de télécommunications et une certaine quantité d'eau. Tant que nous n'aurons pas la capacité d'examiner la situation dans son ensemble et d'élaborer un plan à partir d'un schéma... et c'est à ce moment-là que nous pourrions nous demander: « Quel est le premier projet à mettre en chantier, ou quels sont les deux ou trois premiers projets que nous devrions lancer en même temps? »

C'est aussi ainsi que nous pourrions débloquer des capitaux privés et y avoir accès. Lorsqu'on fait appel à des capitaux privés, les projets deviennent... Les Autochtones détiennent des capitaux propres, mais ils ne peuvent pas assumer tout le fardeau de ces projets à eux seuls. Le gouvernement fédéral jouera un rôle dans ces projets, à différents égards, mais lui non plus ne peut pas assumer seul le fardeau des projets. Nous aurons besoin de financement, de capitaux privés.

Les pays du monde entier ont des stratégies en matière d'infrastructure. C'est un rapport. Les renseignements sont compilés pour

créer une stratégie permettant de planifier quelle infrastructure sera bâtie en premier, et quand et où elle le sera, et comment cette infrastructure attirera des capitaux. Il suffit de rassembler tous ces renseignements.

• (1615)

[Français]

Mario Simard: Merci, madame Shadian.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Merci, madame Shadian, de votre témoignage d'aujourd'hui et de votre comparution dans le cadre de cette importante étude.

Voilà qui met fin à la première moitié de la réunion. La séance est suspendue.

• (1615)

(Pause)

• (1618)

Le président: Silence.

Je vais d'abord souhaiter la bienvenue à notre témoin pour la deuxième heure, Natan Obed, le président de l'Inuit Tapiriit Kanatami.

Bienvenue, et merci de vous joindre à nous aujourd'hui pour cette importante étude.

Monsieur Obed, je vous invite maintenant à prononcer une déclaration préliminaire d'un maximum de cinq minutes.

Natan Obed (président, Inuit Tapiriit Kanatami): *Nakurmiik.*

Merci beaucoup, monsieur le président.

Je m'appelle Natan Obed et je suis le président de l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK. Je suis heureux d'être ici avec vous tous aujourd'hui.

Je suis président de notre organisation nationale représentant les Inuits. Notre travail est dirigé par nos quatre régions de revendications territoriales inuites et nos membres titulaires de droits issus de traités, y compris la Société régionale inuvialuite, Nunavut Tunngavik, la Société Makivvik et le gouvernement du Nunatsiavut.

Les organisations inuites signataires de traités font également avancer nos priorités à l'échelle internationale par l'entremise du Conseil circumpolaire inuit, ou CCI, l'ONG internationale qui représente les Inuits dans l'ensemble de l'Inuit Nunaat, notre terme pour désigner la patrie internationale des Inuits englobant des parties de Tchoukotka en Russie, de l'Alaska, du Canada et du Groenland.

Herb Nakimayak, le président par intérim du CCI Canada, s'est adressé à vous la semaine dernière, et j'espère compléter les observations qu'il vous a présentées.

Les Inuits sont les plus grands experts de l'Arctique, et le Canada ne serait pas un État arctique sans nous. Notre patrie, l'Inuit Nunangat, englobe 40 % de la superficie terrestre du Canada et 72 % de son littoral. Soit nous assurons la cogestion de cet espace, soit nous en sommes les propriétaires. Nos recherches les plus récentes en partenariat avec RNCan montrent que nous détenons également 32 % des ressources en eau douce du Canada sur notre territoire.

L'ITK a toujours préconisé que le Canada réalise son potentiel en tant que puissant État arctique à l'échelle internationale en reconnaissant les énormes possibilités de croissance de la région et en faisant les investissements nécessaires pour les étendre au reste du pays. Notre patrie est le territoire arctique le moins développé des huit États arctiques, malgré son énorme potentiel de croissance économique et son importance croissante en tant que région stratégique sur le plan géopolitique.

Par exemple, le Canada est le seul État arctique à ne pas avoir d'université sur son territoire arctique. C'est sur notre territoire que le coût de la vie est le plus élevé en Amérique du Nord en raison du manque d'investissements fédéraux dans les transports et les infrastructures connexes. De plus, notre peuple est plus à risque que les autres Canadiens et les autres populations de l'Arctique de vivre dans la pauvreté et de subir des violations des droits de la personne en raison des profondes lacunes qui existent en matière de santé, d'éducation et d'autres services essentiels.

Il importe également de noter que notre langue maternelle, l'inuktitut, bien qu'elle soit une langue officielle dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au gouvernement du Nunatsiavut, n'est pas considérée comme une langue officielle par le gouvernement du Canada. Par conséquent, dans l'une de nos 13 administrations — les provinces et les territoires du pays —, la population majoritaire à 85 % n'a aucunement le droit de recevoir des services essentiels fournis par le gouvernement fédéral dans sa langue maternelle. C'est une lacune profonde que nous espérons corriger.

L'été dernier, l'ITK a publié un document décrivant sa vision de la souveraineté, de la sécurité et de la défense dans la région. Nous y discutons de la contribution des Inuits à la souveraineté et à la sécurité du Canada et du fait que la négligence continue de la région expose le pays à l'ingérence étrangère et menace sa sécurité. Les recommandations que nous formulons dans le document portent, entre autres, sur la nécessité pour le Canada de continuer à participer au Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, qui a été formé en 2017 et qui sert de forum aux dirigeants inuits et fédéraux pour définir et faire avancer les priorités communes.

Ce modèle de diplomatie est unique au Canada parmi les États arctiques et facilite une coopération tangible entre les peuples autochtones et l'État. Ce modèle est sans précédent dans l'Arctique et à l'échelle internationale. Nous mettons également l'accent sur la nécessité pour le Canada d'investir davantage dans la santé et le bien-être de notre peuple afin de soutenir les Inuits et de les inciter à demeurer dans la région puisqu'ils représentent son avenir et sa ressource la plus importante.

De plus, nous soulignons la nécessité d'inclure dans les budgets fédéraux des investissements propres aux Inuits qui permettent aux organisations inuites signataires de traités d'avoir accès à des fonds destinés à notre peuple. Il faut préférer ces investissements aux fonds panautochtones ou ciblant les gouvernements provinciaux ou territoriaux.

Enfin, nous insistons sur la nécessité pour le Canada d'adopter une vision plus large pour intégrer l'Inuit Nunangat au reste du pays. L'approche du Canada à l'égard de l'Arctique continue de se caractériser par des investissements fragmentaires qui répondent aux priorités politiques du moment plutôt que par les types d'investissements qui ont transformé d'autres régions de l'Arctique en régions prospères offrant un niveau de vie élevé.

• (1620)

Je me réjouis de participer aux discussions d'aujourd'hui.

Nakurmiik.

Le président: Merci beaucoup de votre déclaration, monsieur Obed.

Nous passons maintenant aux questions, en commençant par Mme Tamara Kronis.

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, est-il possible de confirmer que nous accueillerons une invitée spéciale?

Merci.

Le président: Oui, je pense que tous les membres du Comité sont d'accord pour inclure Mme Idlout et lui accorder cinq minutes après les questions des membres du Comité.

Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des députés: Oui.

Le président: Excellent.

Comme je l'ai dit, nous allons commencer par Mme Tamara Kronis. Vous avez six minutes.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, monsieur Obed, de votre témoignage. C'était très intéressant.

Vous avez mentionné que l'Arctique canadien est le moins développé parmi tous les pays de l'Arctique. Vous avez donné plusieurs exemples, notamment la santé, l'éducation, la défense et plusieurs autres secteurs. Vous avez également souligné la nécessité d'inclure des investissements destinés spécifiquement aux Inuits dans le budget.

Je me demande quelles devraient être, selon vous, les trois principales priorités en matière d'infrastructures.

• (1625)

Natan Obed: Merci.

Dans le cadre de la table du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, nous avons travaillé avec le gouvernement fédéral pour déterminer, pour les 10 prochaines années, 79 projets d'une valeur approximative de 30 milliards de dollars afin de combler le déficit d'infrastructures des Inuits par rapport au reste du Canada, ou notre territoire traditionnel et le reste du pays.

Par exemple, il n'y a qu'un seul port en eau profonde pour 51 collectivités. Toutes nos collectivités se trouvent soit sur la côte, en milieu marin, soit en eau douce à proximité d'un milieu marin.

Dans le cadre des discussions sur les projets d'édification de la nation, nous avons également souligné divers importants déficits d'infrastructures, comme le pavage des pistes d'atterrissage dans plusieurs de nos collectivités, ce qui limite la capacité des compagnies aériennes de transporter des biens et services vers nos communautés, et de voler dans toutes sortes de conditions météorologiques. Cela entraîne pour la population une hausse des prix pour les déplacements et l'ensemble des biens et services qui arrivent dans nos collectivités.

Ce ne sont que deux exemples du travail que nous essayons de faire pour cerner, articuler et régler — espérons-le —, la crise des infrastructures.

L'autre aspect est le logement. C'est la première chose que l'on entend partout dans l'Inuit Nunangat. Les Inuits et tous ceux qui vivent sur notre territoire traditionnel le diront: il y a une crise du logement. Le taux de surpeuplement est de 52 %. Nous avons présenté nos besoins dans notre mémoire prébudgétaire, à savoir la construction d'environ 6 500 logements au cours des 10 prochaines années et l'amélioration de 4 500 logements ou des fonds pour leur exploitation et leur entretien, pour un coût d'environ 8 milliards de dollars.

Voilà le prix à payer pour être un État arctique et pour l'histoire tumultueuse de la colonisation des Inuits dans la région, qui a entraîné les obstacles systémiques qui nous empêchent de participer pleinement à l'économie de ce pays et, en général, d'être en santé et de mener une vie épanouie.

Tamara Kronis: Vous avez mentionné, c'est une évidence, que les Inuits sont les plus grands spécialistes de l'Arctique. Vous avez beaucoup parlé de ce que cela signifie d'être un État arctique.

Nous avons bien sûr un gouvernement où l'ensemble des partis se disent déterminés à promouvoir la réconciliation. Je me demande, de votre point de vue, ce que signifie la souveraineté pour les collectivités inuites. En quoi votre définition pourrait-elle différer de celle du gouvernement fédéral?

Je me demande également si vous pourriez, à titre de comparaison, nous dire ce qui différencie la position du Canada de celle des autres pays, puisque vous avez des interactions avec eux.

Natan Obed: Nos traités modernes sont vraiment au cœur de la relation des Inuits avec ce pays. C'est ce que l'on appelle, pour employer des termes des Nations unies, un arrangement constructif. Nous sommes fiers d'être Canadiens, mais cela ne découle pas d'une domination de notre peuple par le Canada. Cela découle plutôt de notre partenariat actuel et de notre espoir de demeurer des Canadiens à l'avenir et de réussir à conclure des arrangements constructifs avec cet État-nation.

Les défis auxquels nous sommes confrontés ici au Canada sont très différents qu'au Groenland, en Alaska ou en Russie. Nous sommes très chanceux de vivre dans un État-nation où existent la liberté d'expression, la primauté du droit et le respect des droits des peuples autochtones. La Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones adoptée par le gouvernement précédent sous-tend nos droits en vertu de l'article 35 et l'espoir général que nous pouvons mettre en œuvre nos droits existants dans la structure fédérale, mais aussi dans les provinces et territoires où nous vivons.

La mise en œuvre de ces accords est la première chose qui nous vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on parle de souveraineté et de ce que cela signifie d'être un Inuit canadien. Ce qui stimulera notre positivisme et notre optimisme à l'avenir, c'est notre capacité de respecter les accords que nous avons signés et d'inclure les Inuits comme partenaires dans les hauts lieux décisionnels de la diplomatie, de la gouvernance et de l'édification de la nation sur notre territoire.

• (1630)

Tamara Kronis: Nous avons eu une bonne discussion avec le témoin précédent au sujet de l'intelligence artificielle, de la sur-

veillance et des données. Évidemment, l'archipel Arctique est en train de changer, ce qui pose d'intéressants défis. Il y a quelques semaines, j'ai eu l'occasion de voir le système de surveillance de la circulation des véhicules dans ma collectivité de Nanaimo. Les avancées technologiques actuelles sont incroyables.

Pouvez-vous nous donner une idée des façons d'intégrer plus efficacement le savoir traditionnel et l'expérience locale des Inuits dans les activités de surveillance de l'Arctique canadien pour améliorer cette surveillance et l'adapter à vos collectivités?

Le président: Malheureusement, je vous demanderais de répondre brièvement, car le temps est limité.

Natan Obed: Merci.

Premièrement, nous avons les Rangers canadiens qui, espérons-le, seront mieux intégrés dans les Forces canadiennes.

En général, les chasseurs-cueilleurs inuits parcourent l'ensemble de notre territoire traditionnel et sont les yeux et les oreilles sur le terrain pour la surveillance du territoire. Ce que nous observons et qui nous préoccupe, que ce soit par rapport à la circulation maritime ou à toute autre présence étrangère sur notre territoire, c'est le lien tangible qui existe alors avec le premier niveau de défense du pays pour répondre à toute menace étrangère.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Robert Oliphant.

Vous avez six minutes.

L'hon. Robert Oliphant: Merci, monsieur le président.

Monsieur Obed, je vous remercie de votre présence aujourd'hui. C'est toujours un plaisir.

[Français]

Mario Simard: Pardonnez-moi, monsieur le président, mais le microphone de M. Oliphant est éteint. Je pense aux interprètes.

[Traduction]

L'hon. Robert Oliphant: Je veux faire trois choses: vous flatter, vous demander vos observations, puis vous pousser un peu.

L'Inuit Nunangat bénéficie de votre leadership depuis 10 ans. Tout le monde le sait, et le Canada en a bénéficié également. Le Canada est meilleur quand l'Inuit Nunangat se porte mieux, alors je vous remercie.

J'aimerais parler du concept d'élaboration conjointe, sur lequel repose essentiellement notre plus récente Stratégie pour l'Arctique. L'an dernier, lors de la révision de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique, nous avons conservé ce concept.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous et pour l'ITK, mais aussi pour les Inuits et les Autochtones en général? Y a-t-il eu un changement au cours de vos 10 années en poste?

Natan Obed: Tout d'abord, je vous remercie du compliment. Je vous en suis reconnaissant.

Cela fait 10 ans. Je viens d'être réélu pour mon quatrième mandat, et je suis ravi et honoré de représenter les Inuits ici, dans la capitale nationale, et partout où mon travail me mène.

J'ai vu beaucoup de choses au cours des 10 dernières années, et j'ai travaillé avec le gouvernement du Canada durant cette période pour veiller à ce que toute mesure envisagée par le gouvernement qui concerne les Inuits s'accompagne de l'expertise en matière de politiques, de lois et de programmes que nous jugeons nécessaire à leur mise en œuvre. Souvent, nous intervenons lorsque le travail est terminé à 95 %. Nous présentons au gouvernement fédéral des conseils, des éclaircissements et des mises en garde sur ce qui peut arriver lorsque les programmes ou les lois tournent mal. L'élaboration conjointe vise à renforcer la capacité des Inuits, en tant que titulaires de droits, de participer à l'élaboration de tout programme, politique ou mesure législative qui touche explicitement nos droits ou notre statut au Canada.

À cet égard, nous avons bien fait et nous avons mal fait. Du côté du plus positif, nous avons des choses comme la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et les dispositions qu'elle contient, qui ont été élaborées conjointement avec les Inuits, les Premières Nations et les Métis, avec un plan d'action connexe. Nous devons maintenant œuvrer à la mise en œuvre.

La politique étrangère du Canada pour l'Arctique mentionne la mesure 52 du plan d'action, qui porte sur le passage à la frontière des Inuits, en particulier les Inuits du Groenland, de l'Alaska et du Canada, afin d'améliorer la fluidité de la migration sur notre territoire, ce qui nécessiterait une modification de la Loi sur l'immigration. Nous ne sommes pas encore rendus là, mais il est à espérer que les ministres qui se sont succédé ont eu des discussions à ce sujet.

L'élaboration conjointe dans le cadre de la politique sur l'Arctique suscite un peu plus de frustration. En fin de compte, sans un lien direct avec le budget et sans une réelle volonté du gouvernement fédéral de mettre en œuvre sa politique sur l'Arctique dans son intégralité, cela nous ramène à des discussions où nous répétons nos positions établies et nos attentes, alors que le gouvernement, bien souvent, manque de désir et même d'intérêt pour tenir des rencontres pour en discuter.

Le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, ou CSAN, comporte des chapitres consacrés aux provinces et territoires, ainsi qu'aux peuples titulaires de droits. Il y a donc un chapitre consacré aux Inuits. Nous y articulons nos ambitions pour favoriser la prospérité de l'Inuit Nunangat. Il s'agit également de veiller à ce que le gouvernement fédéral définisse le terme « Inuit Nunangat » dans la loi et les politiques afin qu'il puisse être utilisé sans ambiguïté et dans toute la mesure du possible.

● (1635)

L'hon. Robert Oliphant: Je tenais à cela. Je vais tout de même vous interrompre, parce que je ne m'abstiendrai jamais de l'utiliser et j'encourage notre gouvernement à faire de même.

Nous sommes le Comité des affaires étrangères; je peux donc parler de la participation des Inuits et des Autochtones, en général, aux forums des affaires étrangères. Le Conseil de l'Arctique compte six participants permanents qui y siègent à part entière. Lorsque je vais à l'OEA, vous êtes considérés comme des intervenants; c'est très différent.

Pouvez-vous parler du rôle que les Inuits peuvent jouer, selon vous, dans les affaires étrangères et les organismes multilatéraux, et pour participer de façon différente?

Natan Obed: Le Conseil de l'Arctique est un modèle très intéressant dans lequel les peuples autochtones siègent à titre de parti-

pants permanents. Il y a toujours une distinction entre les États-nations et les peuples autochtones au sein de cet organisme. À l'avenir, j'aimerais voir des espaces axés sur les pairs clairement définis dans lesquels les peuples autochtones titulaires de droits et leurs représentants siègeraient aux côtés des dirigeants d'État au sein de tels organismes en vue d'obtenir des résultats.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant au prochain intervenant.

[Français]

Monsieur Simard, vous disposez de six minutes.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présence, monsieur Obed.

J'aimerais revenir aux commentaires que vous avez formulés à M. Oliphant lorsqu'il était question de codéveloppement. Vous avez dit qu'il pouvait y avoir une certaine forme de frustration. Je comprends ça.

Vous avez terminé en parlant également du Conseil de l'Arctique, auquel vous participez.

Cela me fait penser à une doctrine spécifique au Québec, que vous connaissez peut-être; il s'agit de la « doctrine Gérin-Lajoie », qui revendique plus de responsabilités dans des forums internationaux, notamment dans les champs de compétence qui touchent spécifiquement le Québec.

Dans votre développement, n'y a-t-il pas la nécessité d'une plus grande autonomie politique? J'aimerais savoir si vous avez des revendications à l'endroit du gouvernement fédéral en cette matière.

● (1640)

[Traduction]

Natan Obed: Nos demandes au gouvernement fédéral sont davantage axées sur le respect, un respect structuré, que ce soit pour notre accès à cette enceinte, comme un laissez-passer, de façon à ce que nous ne soyons pas considérés comme des visiteurs à la Chambre des communes, mais comme des pairs qui viennent y faire un travail au même titre que les premiers ministres provinciaux lorsqu'ils viennent ici, ou lors de la fête du Canada, lorsque le gouvernement du Canada présente ses ministres, le premier ministre et le gouverneur général, mais décide également, plutôt que les peuples autochtones eux-mêmes, qui parle au nom des peuples autochtones. Le traitement qui nous est réservé lorsque nous venons à la Chambre des communes, les protocoles et processus qui relèvent du Bureau du Président ou les lois qui relèvent de Patrimoine canadien et aussi du Conseil privé, pour l'ordre de priorité, doivent être modifiés. Pour parvenir à un véritable respect pour les titulaires de droits inuits dans ce pays, nous devons être considérés comme des participants à l'édification du Canada en tant qu'État-nation et non comme des groupes que vous devez apaiser parce que c'est la norme politique qui règne dans ce pays.

Nous sommes un élément essentiel de l'édification de ce pays, un élément que peu de parlementaires ou de gens qui promulguent et mettent en œuvre les règles relatives au fonctionnement de cette démocratie se soucient de respecter.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur Obed. Je partage votre avis à bien des égards.

Nous parlions, un peu plus tôt, du développement des infrastructures nécessaires, mais je pense que le développement du Nord se fait suivant deux grands paramètres: d'une part, bien entendu, il y a le développement économique et celui des infrastructures, mais, d'autre part, il y a aussi le développement social et culturel, en particulier pour les Inuits.

Quelque chose m'a frappé dans ce que vous avez dit tout à l'heure. Si j'ai bien noté, vous avez indiqué que 85 % des services essentiels offerts à votre population ne le sont pas dans sa langue maternelle. Est-ce bien ce que vous avez dit dans votre allocution d'ouverture? Je pense que vous avez dit quelque chose de cet ordre.

J'aimerais comprendre cette dynamique sur les services essentiels. Le chiffre de 85 % me paraît astronomique. Quand je parle de services essentiels, je pense aux services de santé et aux services sociaux, ce qui suppose que la majorité de ces services ne vous sont pas offerts dans votre langue maternelle. Ai-je bien compris?

[Traduction]

Natan Obed: Merci beaucoup de la question.

Je précise que dans le cas de notre langue, l'inuktitut, je parlais précisément du Nunavut, qui fait partie des quatre territoires et provinces où vivent les Inuits et qui compte la moitié de la population inuite. Dans le territoire du Nunavut, 85 % de la population est inuite. Plus de 80 % de ces personnes ont l'inuktitut comme langue maternelle. Le gouvernement fédéral n'a aucune obligation de fournir ses services en inuktitut à cette tranche de la population.

Je relate ces faits parce qu'ils constituent l'exemple le plus criant au pays d'un territoire où les droits linguistiques de la majorité ne sont pas respectés.

Dans d'autres régions de l'Inuit Nunangat, comme le Nunavik, dans le Nord du Québec, presque 100 % des Inuits parlent l'inuktitut. Là aussi, le gouvernement fédéral n'est pas tenu de fournir des services dans cette langue à la population.

Ce sont des choses essentielles que nous avons essayé en vain de changer au moyen des dispositions sur les langues autochtones. L'examen législatif quinquennal de ce texte est prévu, et j'espère que le statut de langue officielle dans le territoire des Inuits sera examiné dans l'optique de nous aider à remédier à cette lacune béante dans les services à notre population.

• (1645)

Le président: Vous pouvez poser une question très brève.

[Français]

Mario Simard: Je vais la poser très rapidement.

Je sais que ce n'est pas l'objet de l'étude de notre comité, mais, si vous avez des recommandations à nous faire précisément sur l'utilisation de la langue, je serai heureux de vous lire à ce sujet. Vous pouvez déposer vos recommandations au Comité.

Merci, monsieur Obed.

[Traduction]

Le président: Donnez une réponse très courte, s'il vous plaît.

Natan Obed: Merci. Je vais certainement faire le suivi.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à la deuxième série de questions. Nous commençons avec Mme Rood.

Vous avez cinq minutes.

Lianne Rood: Merci beaucoup.

Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui.

Quelles décisions les organismes inuits prennent-ils quotidiennement pour favoriser la souveraineté alimentaire?

Natan Obed: Merci.

Nous avons d'immenses problèmes d'insécurité alimentaire. Les problèmes de pauvreté dans tout l'Inuit Nunangat sont tout aussi graves. Les taux d'insécurité alimentaire dépassent 70 %. L'écart du revenu médian entre les Inuits et les non-Inuits qui vivent dans notre territoire se chiffre à environ 70 000 \$.

Nous recourons aux programmes gouvernementaux pour remédier en partie aux inégalités. Le programme Nutrition Nord a aidé. Des difficultés frappent aussi le domaine des politiques sociales. Heureusement, des subventions en soutien aux pratiques de récolte traditionnelles, qui sont désormais associées au programme Nutrition Nord, nous permettent de récolter des aliments sains et nutritifs pour la préparation de plats traditionnels et de renforcer la souveraineté alimentaire ou la sécurité alimentaire dans le territoire des Inuits.

La transmission de la langue et de la culture est également essentielle pour répondre à nos besoins liés à la souveraineté alimentaire et à la sécurité alimentaire. Nous avons une diète mixte. Nous savons que le nombre d'emplois et les niveaux de revenu doivent augmenter si nous voulons mettre fin au problème global d'insécurité alimentaire. Nous essayons de travailler avec le gouvernement sur des choses comme les programmes d'alimentation en milieu scolaire afin que les enfants vivant dans des foyers touchés par l'insécurité alimentaire reçoivent de la nourriture à l'école qui les aide à rester concentrés sur leurs tâches toute la journée.

Nous suivons une approche à volets multiples. Nous participons à tous les niveaux, des communautés aux gouvernements nationaux, au développement de programmes ou à la mise au point de stratégies pour ce travail.

Lianne Rood: Avez-vous d'autres partenaires à part le gouvernement du Canada qui travaillent avec vous ou avec les Inuits pour favoriser la sécurité alimentaire? De quels outils vous servez-vous pour mesurer le succès?

Natan Obed: Des organismes sans but lucratif mis sur pied ponctuellement travaillent avec les collectivités inuites. De fait, l'initiative très progressiste Les enfants inuits d'abord octroyait du financement pour la distribution de nourriture aux enfants inuits qui en avaient besoin. Le gouvernement du Canada a annulé cette initiative au cours du présent exercice.

Quant aux mesures individuelles, provisoires ou spéciales, que ce soit des établissements au Sud qui expédient de la nourriture dans le Nord ou des centres alimentaires dans l'Inuit Nunangat tenus par des bénévoles, nous savons qu'il leur faut du soutien additionnel. Des personnes formidables aident à réduire l'insécurité alimentaire dans les collectivités inuites. Nous avons une stratégie nationale de sécurité alimentaire, mais il faut également remédier aux lacunes dans les politiques ou améliorer les programmes existants pour que chaque dollar dépensé soit versé aux personnes qui en ont le plus besoin plutôt que de se retrouver dans les poches d'entreprises privées ou de se perdre dans les méandres administratifs.

Lianne Rood: Votre groupe travaille-t-il avec un ministère en particulier pour promouvoir la sécurité alimentaire?

Quelles sommes sont engagées sur les cinq prochaines années et dans quels programmes?

Natan Obed: Nous travaillons avec le gouvernement actuel sur des fonds destinés au programme d'alimentation en milieu scolaire. Quelques ministères ont pris part à l'annonce de cette initiative. De manière générale, toutefois, nous n'avons pas les ressources dont nous avons besoin. Nous avons présenté des mémoires prébudgétaires sur une solution unique de 10 ans pour les programmes alimentaires en milieu scolaire.

Nous présentons une bonne part de nos demandes à Services aux Autochtones Canada. C'est avec ce ministère que nous travaillons dans le cadre de l'initiative Les enfants inuits d'abord. C'est là où convergent les dossiers soumis au fédéral. Dans chacune de nos régions, les organisations inuites responsables des ententes sur les revendications territoriales travaillent aussi sur la question avec leur gouvernement respectif.

• (1650)

Lianne Rood: Merci.

J'aurais une dernière question à laquelle vous devriez répondre rapidement.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé d'ingérence étrangère. Je serais curieuse de savoir si les acteurs étrangers cherchent à influencer les Inuits. Le cas échéant, comment s'y prennent-ils?

Le président: Répondez brièvement, s'il vous plaît.

Natan Obed: Cette question nécessiterait une longue discussion. Je dirais en quelques mots qu'ils passent par l'industrie, la recherche et les médias sociaux. Il existe diverses méthodes avec lesquelles les acteurs étrangers influencent ou peuvent influencer nos populations.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à Mme Fortier.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Mona Fortier: Merci, monsieur le président.

Merci encore de votre présence parmi nous aujourd'hui. Félicitations pour votre quatrième mandat. Nous avons eu le privilège de travailler ensemble dans le cadre du partenariat entre les Inuits et la Couronne et dans différentes réunions lorsque j'étais présidente du Conseil du Trésor. Je crois que nous avons réalisé des progrès, même si je sais qu'il reste encore beaucoup à faire. Votre leadership est exemplaire et très efficace. Nous aurons l'occasion de poursuivre cette progression au cours des prochaines années.

Nous entreprenons une étude sur la politique étrangère du Canada dans l'Arctique et sur les efforts à déployer pour renforcer notre souveraineté dans cette région. Je voulais vous demander comment nous devrions concevoir la politique étrangère en tenant compte de... Avez-vous un exposé de position? Comment inclure l'autodétermination des Inuits dans la politique étrangère que nous sommes en train de construire?

Natan Obed: Merci de la question.

Nous avons développé en collaboration le volet de l'inclusivité dans notre diplomatie pour l'Arctique. Nous sommes ravis de voir

que le poste d'ambassadeur pour l'Arctique a été pourvu. Virginia Mearns est une personne compétente qui est tout simplement extraordinaire. Elle va remplir ses fonctions avec brio. Nous espérons aussi que les consulats à Anchorage et à Nuuk ouvriront dès que possible.

L'inclusion est un principe fondamental en diplomatie. Les Inuits ne font pas partie de l'État canadien parce que je ne suis pas député à la Chambre des communes, mais nous avons les mêmes objectifs. Nous faisons partie d'un État-nation et de la structure d'un État-nation. Les peuples autochtones en ont parlé abondamment dans le cadre de leurs interventions directes à des forums comme la Conférence des Parties sur les changements climatiques.

J'estime que les dirigeants autochtones pourraient très bien définir des positions en collaboration avec le Canada et qu'on pourrait aussi parfois leur permettre d'exposer les positions de l'État-nation au nom de tous les Canadiens. Il y a moyen de repenser la façon dont les peuples autochtones titulaires de droits fortifient l'État-nation. Pour certaines choses, comme l'Inuit Nunangat, ce serait naturel de laisser, de temps à autre, les dirigeants inuits présenter la position du Canada à nos homologues internationaux au lieu de réserver ce rôle exclusivement aux ministres de la Couronne ou au premier ministre.

La mise en place d'arrangements constructifs avec les peuples autochtones au pays procure des avantages incroyables, que je vous exhorte à exploiter. Nous voulons être utiles. Nous voulons nous assurer que notre État-nation est aussi fort qu'il peut l'être à l'échelle internationale et que notre politique étrangère est la plus progressive et la plus efficace. Tout cela ne peut se faire que grâce à une plus grande inclusion des voix des Inuits.

L'hon. Mona Fortier: Si jamais vous avez un exposé de position ou d'autre documentation que le Comité pourrait consulter pour examiner la question ou pour voir comment formuler une recommandation, ce serait vraiment bien. Ce document pourrait guider la rédaction de notre rapport.

J'en arrive à une autre question que je voulais vous poser. Quel rôle les organisations inuites jouent-elles dans la construction des relations du Canada avec ses voisins dans l'Arctique, tels que les États-Unis, le Groenland et les pays nordiques? Avez-vous des éléments de réponse?

• (1655)

Natan Obed: Dans bien des cas, ce sont nos voisins et nos proches.

Comme je le disais, le Canada ne saisit pas à leur pleine mesure, d'une part, l'avantage tactique de compter une société homogène au-delà des frontières des États-nations, et d'autre part, la capacité remarquable des Inuits de faire travailler leurs différents gouvernements dans un intérêt commun.

Notre lien avec le Royaume du Danemark est le Groenland. Les enjeux stratégiques qui sont essentiels pour les Inuits du Groenland le sont aussi pour les Inuits canadiens. Des États-nations comme le Danemark se sont montrés disposés à fournir une perspective inuite à la diplomatie en vue d'améliorer les relations entre les États-nations. Du côté des États-Unis, nous pourrions tirer parti des rapports que nous entretenons avec les Inuits en Alaska et du travail que nous accomplissons depuis les années 1970 au Conseil circumpolaire inuit pour répondre à nos préoccupations en tant qu'État-nation concernant la défense, la souveraineté et le développement de la région. De formidables possibilités sont à notre portée.

L'hon. Mona Fortier: *Nakurmiik.*

Le président: Merci beaucoup.

Si je comprends bien, M. Simard a accepté de céder ses deux minutes et demie à Mme Idlout.

Madame Idlout, la parole est à vous.

Lori Idlout (Nunavut, NPD): *[La députée s'exprime en inuktitut.]*

[Traduction]

Merci beaucoup au président et au Comité, particulièrement à M. Simard, qui partage son temps avec moi.

D'abord, je veux vous féliciter pour votre réélection comme président de l'ITK. Sauf erreur, vous en êtes à votre quatrième mandat. Vous êtes le mieux placé pour comprendre l'importance de représenter la voix des Inuits. De nombreux Inuits d'un peu partout au Canada — du Nunavik, des Territoires-du-Nord-Ouest et du Nord du Labrador — me disent que je représente leur voix. Je suis en effet par moments la seule députée inuite à la Chambre des communes. Vous et moi avons l'énorme responsabilité d'amplifier la voix des Inuits, et je vous remercie grandement du travail que vous faites.

Ma première question porte sur l'importance de la mobilité des Inuits d'un pays à l'autre. Comme vous l'avez souligné à juste titre, les Inuits entretiennent des relations au-delà des frontières du Canada. Pourriez-vous nous faire part de ce que vous recommanderiez pour faciliter la mobilité des Inuits entre le Canada, le Groenland et l'Alaska et pour donner au gouvernement fédéral les moyens de préserver la solidité de ces relations.

Natan Obed: *Nakurmiik*, madame Idlout. Merci de vos bons vœux. J'ai hâte de continuer à travailler avec vous dans le cadre de mon nouveau mandat.

Ma première recommandation provient des dispositions sur la mobilité de la loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. La mobilité est un droit des Inuits, et le Canada est responsable de l'application de ce droit. Nous, les Inuits, avons déclaré que la modification de la loi sur l'immigration qui accroîtrait la mobilité des Inuits entre les États-nations du Groenland/Danemark, du Canada et des États-Unis serait un des éléments essentiels d'une mise en œuvre progressiste de nos droits existants.

Pour percevoir les avantages nets d'une plus grande mobilité, il suffit de penser à l'état de la diplomatie mondiale. Une loi modifiée fonctionnelle sur l'immigration qui permettrait une plus grande mobilité entre les trois pays aurait des effets qui mettraient en évidence nos ressemblances et notre respect mutuel. Cela rendrait aussi plus fructueuses les conversations qui doivent avoir lieu sur le traitement des peuples autochtones.

• (1700)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Aboultaif.

Vous avez cinq minutes.

Ziad Aboultaif: Merci, monsieur Obed, de comparaître aujourd'hui.

Je sais que votre communauté a des priorités. J'ai eu l'occasion de rencontrer, à Copenhague, au Danemark, certains de ses membres provenant du Groenland et du Nord. J'ai beaucoup appris

sur les problèmes auxquels la communauté est confrontée, un peu dans le même sens que la situation que nous connaissons au Canada.

Pouvez-vous nous dire quels ont été les projets les plus importants pour votre communauté au cours des 10 dernières années dans le Nord, qu'il s'agisse d'infrastructures, de projets sociaux ou autres? Il sera sans doute primordial que nous en ayons une bonne idée.

Je vous laisse répondre.

Natan Obed: Sur le plan social, ce serait la loi concernant les enfants inuits, et en particulier la capacité pour les institutions inuites titulaires de droits de prendre davantage en charge nos enfants. C'est une avancée incroyablement positive.

L'Initiative : Les enfants inuits d'abord, qui est l'équivalent du principe de Jordan, a également mis l'accent sur l'équité pour les enfants inuits en leur donnant accès pour la première fois à des milliers de choses différentes, ce qui leur donne une meilleure chance de s'en sortir.

En ce qui concerne l'aspect structurel, le gouvernement du Canada permet dans son budget de financer directement les titulaires de droits inuits — en s'appuyant donc sur certaines distinctions — pour des éléments qui revêtent une importance capitale pour nos communautés, comme le financement direct pour du logement ou des infrastructures. C'est ainsi que des institutions titulaires de droits inuits ont pu construire elles-mêmes des logements et des infrastructures communautaires ou encore établir des partenariats pour que cela se fasse. Cette nouvelle façon de faire a également transformé nos interactions avec le gouvernement fédéral, amélioré la vie des Inuits et consolidé nos communautés.

Nous espérons qu'avec le nouveau gouvernement en place, un grand nombre de ces pratiques exemplaires pourront donner lieu à de nouvelles améliorations, car il est toujours possible de mieux faire.

Ziad Aboultaif: Comment décririez-vous l'engagement de la communauté dans les affaires du Nord? Est-il partiel ou total? Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de cet engagement, et qu'est-ce qui pourrait être fait à ce titre selon vous? Quelle serait la liste de souhaits de la communauté pour améliorer davantage la situation?

Natan Obed: Nous avons érigé une structure démocratique qui va de notre niveau communautaire jusqu'à nos instances internationales. Ainsi, nos commettants nous interpellent souvent en faisant valoir leurs droits, le tout en parallèle avec les régimes provinciaux, territoriaux et fédéraux.

Il y a une préoccupation qui ressort de ce que nous avons pu entendre au cours de la dernière année. Nous ne voulons pas que cette série d'exercices de militarisation ou d'affirmation de la souveraineté sur notre territoire ressemble à ce qui s'est passé dans les années 1940 et 1950. Nous en avons déjà parlé. À la fin de la Seconde Guerre mondiale et pendant la guerre froide, l'armée américaine a construit plus de 60 installations sur notre territoire sans aucune considération pour les intérêts des Inuits. C'est à ce moment-là que le gouvernement canadien a relocalisé les Inuits à des milliers de kilomètres au nord pour en faire des porte-étendards humains de la souveraineté canadienne.

Ce sont des exemples extrêmes, mais lorsque nous entendons des politiciens canadiens parler, sans connaissance de cause, de ce qui devrait se passer sur notre territoire, nous avons tout de suite à l'esprit le risque que l'histoire se répète.

Nous avons structuré notre démocratie de manière à pouvoir interagir avec la vôtre. Misons là-dessus pour veiller à ce que les droits des Inuits soient respectés tout au long de ce processus, plutôt que d'être bafoués à nouveau.

Ziad Aboultaif: La croissance démographique est très importante. Nous pouvons certes en convenir.

Êtes-vous satisfait de la croissance démographique au sein de la communauté dans le Nord? Si ce n'est pas le cas, y a-t-il quelque chose à faire? Selon vous, que peut-on faire pour améliorer la situation? Le territoire n'est rien s'il n'y a pas de gens pour l'habiter.

Le président: Pouvez-vous répondre brièvement, s'il vous plaît?

Natan Obed: Oui.

L'âge médian est de 23 ans, si je ne m'abuse, ce qui fait que notre population est très jeune. Nous avons des problèmes avec le logement et les infrastructures. Les Inuits sont nombreux à devoir partir. Il n'y a pas de possibilités de logement ou d'emploi, des éléments essentiels au développement de la région.

• (1705)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Blair.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Bill Blair: Merci beaucoup, monsieur le président.

Soit dit en passant, je ne pense pas avoir besoin des cinq minutes au complet. Je vais donc peut-être partager mon temps de parole avec M. Oliphant, si cela vous convient.

J'ai deux ou trois choses dont je voudrais que nous parlions.

Depuis 2019, nous sommes assis à la table de ce comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne dont Mme Fortier a parlé. J'estime que c'est un exercice très utile dont toutes les possibilités n'ont pas encore été exploitées. Le vrai changement est un processus, plutôt qu'un événement ponctuel. Nous devons aller au-delà des simples événements et établir une relation différente dans le cadre de ce partenariat, tel qu'on l'a décrit.

J'aimerais beaucoup savoir ce que vous pensez de la façon dont nous pouvons améliorer ce partenariat afin que nous puissions continuer à tirer parti des progrès accomplis et en faire encore davantage.

Natan Obed: Merci.

Je suis très reconnaissant à M. Blair et Mme Fortier de leur contribution essentielle à ce processus et de la considération qu'ils accordent à ces enjeux.

La prémisse fondamentale de la table de partenariat entre les Inuits et la Couronne est que le gouvernement du Canada aura toujours ses priorités et que les Inuits auront toujours les leurs. Il s'agit donc de déterminer quelles sont nos priorités communes et d'y travailler ensemble de façon constructive. Nous devons mettre sur la table nos problèmes les plus complexes et trouver le moyen d'établir des plans de travail qui nous permettront de rompre certains cycles et de paver la voie à un avenir meilleur.

Je crois qu'il a été difficile de progresser jusqu'à présent en raison du fait que le processus est en grande partie dissocié des cycles budgétaires. Nous avons trois réunions par année — une avec le premier ministre en poste et deux avec la ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord en tant que coprésidente à mes côtés.

Si nous pouvions structurer nos plans de travail et nos résultats attendus de manière à ce qu'ils soient pris en considération dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales, les instances ministérielles seraient mieux à même de comprendre comment tout cela est intégré, ce qui favoriserait les décisions d'aller de l'avant avec les différents éléments de ces plans de travail. Ce serait préférable à la situation actuelle où nous avons encore des plans de travail très ambitieux sans financement pour les réaliser, ce qui va à l'encontre de toute motivation à faire avancer les choses. C'est ainsi que nous revenons à la table pour nous faire dire que les progrès ont été nuls ou minimes, ce qui rend la situation particulièrement difficile.

Nous en sommes encore aux premières étapes. Je pense également que certains des résultats — la politique sur l'Inuit Nunangat est ainsi un résultat clé de la table du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne — doivent être présentés comme des gains mutuels, plutôt que comme des faveurs que les Inuits ont réussi à obtenir du gouvernement. On a parfois l'impression qu'au sein de la fonction publique et des ministères, on considère qu'il s'agit d'une démarche de consultation, plutôt qu'un véritable partenariat comme ceux que les ministères peuvent établir avec d'autres gouvernements ou avec des États-nations et qu'ils envisagent dans une perspective très différente.

Nous commençons donc à peine à changer la perception de la façon dont les peuples autochtones collaborent avec l'État-nation ainsi que des attentes et des objectifs que nous partageons tous de notre côté. Nous avons une obligation envers le territoire au même titre que le gouvernement fédéral. C'est ce que nous essayons de changer. Il faut mettre fin au cycle des investissements ponctuels, des ministres fédéraux qui, dans toute leur bienveillance, se rendent dans une de nos communautés pour y faire une annonce et en repartir aussitôt avec des félicitations. Je sais que c'est un élément important de votre façon de faire les choses.

L'hon. Bill Blair: Je vous remercie.

Je tiens à reconnaître qu'il existe, selon moi, certaines occasions d'harmoniser le cycle budgétaire à nos aspirations. Vous avez notamment évoqué l'importance d'investir dans le transport maritime et les infrastructures sociales au sein des communautés inuites afin de favoriser la prospérité, mais aussi de protéger nos intérêts en matière de sécurité nationale. À ce titre, certaines possibilités s'offrent à nous dans le cadre de l'investissement important que nous nous sommes engagés à consentir pour respecter notre obligation de 1,5 % envers l'OTAN. C'est en fait une excellente occasion d'investir dans l'édification de la nation.

C'est ma façon d'envisager l'infrastructure de défense. J'y vois la possibilité d'investir dans des infrastructures à usages multiples à la lumière de ce que nous disent les résidents de ces communautés quant à ce qui fonctionnerait pour eux, plutôt que de leur imposer ceci ou cela. Je pense qu'il y a là de réelles possibilités.

Je vais vous exposer rapidement mon dernier point. Lorsque vous parlez de la mobilité des Inuits au-delà des frontières politiques, de l'Inuit Nunangat jusqu'à la Russie, en passant par les États-Unis, le Danemark et le Groenland, faites-vous référence au traité de Jay et au fait que le Canada ne le reconnaît pas, ou s'agit-il de considérations d'une autre nature?

• (1710)

Le président: Veuillez répondre très brièvement.

Natan Obed: Le traité de Jay est l'un des éléments de cette problématique. En tant qu'Inuit, je peux me rendre aux États-Unis en vertu du traité de Jay, mais je ne peux pas revenir au Canada en vertu de ce même traité, et ce, malgré le fait qu'il s'agit d'un traité bilatéral entre le Canada et les États-Unis.

L'hon. Bill Blair: Le Canada ne reconnaît pas ce traité. Je suis au courant, mais je demandais des précisions.

Natan Obed: C'est absurde. Cela fait partie de la solution.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant conclure avec Mme Idlout.

Vous avez cinq minutes. À vous la parole.

Lori Idlout: *Qujannamiik*. Merci beaucoup.

J'ai bien apprécié les questions posées par mes collègues au sein de ce comité. Comme je fais partie du NPD, mes questions seront à certains égards très partisans. Nous avons notamment pu constater l'adoption accélérée du projet de loi C-5, sans le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones. J'ai bien entendu que vous vous attendez à ce que les gouvernements entretiennent des relations plus étroites avec les Inuits et que vous exigez un plus grand respect de leur part. Je me demande si vous pourriez nous faire part de votre point de vue sur la forme que cela pourrait prendre et les effets positifs qui pourraient en découler pour les Inuits.

Natan Obed: *Nakurmiik*, madame Idlout.

Il faut préciser d'abord et avant tout que pour tous les projets envisagés dans le cadre de la mise en œuvre du projet de loi C-5, le soutien explicite des Inuits est requis s'il existe un lien quelconque avec l'Inuit Nunangat. Nous savons que ce projet de loi alimente les rêves et les aspirations de bon nombre d'entrepreneurs et de gouvernements, et je ne peux pas imaginer tâche plus ingrate pour nous que de devoir nous opposer à certains des nouveaux projets prévus parce que l'on a manqué de respect aux Inuits dans le processus.

Nous avons indiqué très clairement, en tant que dirigeants inuits, que nous accueillons favorablement la possibilité d'intégrer l'Inuit Nunangat au Canada. C'est ce que nous espérons depuis une génération, voire deux. La question qui se pose maintenant est la suivante: pouvons-nous le faire tous ensemble? Je sais que nous en sommes capables, mais il y a une autre éventualité que nous ne pouvons malheureusement pas ignorer, et c'est que, par le passé, nos droits ont été allégrement bafoués par des entreprises et des gouvernements opportunistes. Nous ne pouvons tout simplement pas laisser cela se reproduire aujourd'hui.

Lori Idlout: Merci beaucoup.

Ma prochaine question porte sur la souveraineté dans l'Arctique par rapport à la sécurité dans l'Arctique. Je constate que le gouvernement libéral se concentre uniquement sur la sécurité dans l'Arctique, sur la défense militaire. Pouvez-vous nous expliquer pour-

quoi il est si important d'adopter une approche équilibrée intégrant également la souveraineté dans l'Arctique?

Il serait très important de mettre en place d'autres programmes comme l'Initiative: Les enfants inuits d'abord. Je sais que pour l'ITK, il est primordial d'aider à éliminer la tuberculose. Ce sont des initiatives qui sont vraiment cruciales et qui démontrent que le Canada est prêt à investir dans la souveraineté de l'Arctique.

Natan Obed: Oui, comme nous le répétons chaque fois que nous en avons l'occasion, les Inuits sont le visage humain de la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Ce n'est rien d'autre que la réalité. La santé et la viabilité de nos communautés et les investissements qui y sont consentis sont des éléments essentiels de la stratégie de défense du Canada et de son aspiration à conserver sa souveraineté. Les fonds que le gouvernement fédéral peut investir dans les communautés inuites pour les rendre davantage saines et sûres sont primordiaux pour les Rangers canadiens comme pour tous les travailleurs des pistes d'atterrissage, des bases militaires ou des ports maritimes, et tous ceux qui veillent au bon fonctionnement des gouvernements. Nous devons investir dans nos communautés pour nous assurer d'être prêts, avec les meilleurs outils possibles, à relever tous les défis qui nous attendent.

Je ne pense pas que ce soit trop demander que de vouloir que l'on abaisse notre taux de tuberculose à hauteur de la moyenne canadienne, alors qu'il est actuellement 300 fois plus élevé que cette moyenne, ou que l'on offre des services essentiels aux enfants inuits afin qu'ils ne soient pas victimes de discrimination du simple fait qu'ils sont inuits.

• (1715)

Le président: Merci beaucoup.

J'aimerais que la question et la réponse soient très brèves, s'il vous plaît.

Lori Idlout: Oui. Très rapidement, j'ai reçu des commentaires étonnants d'une commettante, Jesse Tungilik, qui a parlé des risques qu'il y a à se concentrer uniquement sur la sécurité dans l'Arctique, vu la possibilité que cela mette en fait plus de femmes en danger en raison de tous ces militaires qui seront transportés par avion dans nos communautés.

Je me demande si vous pouvez nous parler de la nécessité d'insister sur la prise en compte de la protection des femmes inuites dans le contexte de la sécurité dans l'Arctique.

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

Natan Obed: Le même phénomène se produit pour les projets d'extraction des ressources naturelles avec leurs navettes aériennes de travailleurs et leurs répercussions négatives sur certains membres des communautés locales. Il faut en tenir compte, surtout dans le contexte de la tragédie des femmes et des filles autochtones assassinées et disparues — et notamment des femmes et des filles inuites — et vu la nécessité d'en faire davantage pour cette population.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Obed, de votre témoignage aujourd'hui et de votre contribution à cette importante étude.

Cela met fin à la réunion. Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>